



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 MARS 2026

Délibération n° 11-2026
Rapporteur : Louis CHOAIN

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/03/2026
Publication : 12/03/2026

Votants pour : 19
Votants contre : 3
Abstentions : 5

L'an deux-mille-vingt-six, le deux mars, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Mickael PEREIRA, 1^{er} adjoint, en suppléance de Madame le Maire empêchée.

Présents : Mickaël PEREIRA, Sara FERAUD, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Colette GENET, Julien LEFEVRE, Gérard DUBUCHE, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE, Laurence CAUSIER-LEMIRE

Pouvoirs : Pascal SEJOURNE à Louis CHOAIN, Régis ROUSSEL à Thierry JOSSE

Absents : Marie-Lyne VAGNER, Hugues CANTEL, Valérie DIOT, Chantal HERVIEU, Justine PIQUOT, Ulrich SCHLUMBERGER

Date de la convocation : mardi 17 février 2026

Secrétaire de séance : Laurence BEATRIX

Objet :

BUDGET PRIMITIF 2026 POUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Exposé des motifs :

Le budget primitif doit être voté avant le 15 avril de l'année N ou avant le 30 avril de l'année N en cas d'année de renouvellement de l'assemblée délibérante.

Dans le cadre des dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et de l'article L. 2313-1 du Code général des collectivités territoriales, une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est également jointe afin de permettre aux citoyens d'appréhender les principaux enjeux et données financières de ce budget primitif.

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 04 février 2026, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le vote du budget primitif 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal VILLE	17 285 255,49 €	11 260 413,33 €

Délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 4 février 2026,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

Vu l'avis favorable des membres de la commission « Finances, Economie, Administration générale » du 27 janvier 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité

Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE et Laurence CAUSIER-LEMIRE votent contre

Pascal GRIHAULT, Sandrine BOZEC, Claire PITETTE, Sébastien LERAT et François VANFLETEREN s'abstiennent.

D'ADOPTER le budget primitif 2026 tel que décrit dans les documents suivants : Note de présentation brève et synthétique, annexe n°1 « Maquette budgétaire M57 » et conformément aux équilibres suivants par section :

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal VILLE	17 285 255,49 €	11 260 413,33 €

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- Avec reprise des résultats de l'exercice N-1

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 09/03/2026,
par PEREIRA Mickaël, 1er adjoint au Maire



Note de présentation brève et synthétique

Budget Primitif 2026

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Conformément à l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et à l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales, une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget primitif 2026 du budget principal de la commune

Le rapport d'orientations budgétaires a permis de présenter les grandes lignes directrices du prochain budget, les hypothèses d'équilibre du budget 2026, les programmes d'investissement ainsi que la situation de la dette.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte ou avant le 30 avril de l'année à laquelle il se rapporte en année de renouvellement de l'assemblée délibérante. La ville de Bernay ne dispose que d'un budget : le budget principal (le budget annexe de l'eau ayant été transféré en 2026 au SAEP de la Charentonne). Le budget est équilibré en fonctionnement et en investissement.

Il convient de rappeler que le Budget Primitif 2026 est construit avec la reprise des résultats cumulés des exercices antérieurs. Il est également voté par nature, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ». La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

Par délibération n° 59-2021 en date du 30 juin 2021, la collectivité s'est engagée à appliquer la nomenclature M57 au 1er janvier 2022.

Le rappel des ouvertures de crédits votées lors de l'exercice précédent relève des modalités de vote arrêtées par l'assemblée délibérante et prescrites par l'instruction budgétaire et comptable M57.

VUE D'ENSEMBLE AVEC INTEGRATION DES RESULTATS 2025
BP 2026 – BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP2026
CHAP 011	Charges à caractère général	3 834 960,98
CHAP 012	Charges de personnels et frais assimil.	9 563 500,00
CHAP 014	Atténuations de produits	39 400,00
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	1 005 149,00
CHAP 66	Charges financières	336 729,51
CHAP 67	Charges exceptionnelles	159 000,00
CHAP 68	Provisions dépréciations	100 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	15 038 739,49
CHAP 023	VIRT A SECTION INVEST	1 346 516,00
CHAP 042	OPERATIONS D'ORDRE	900 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	900 000,00
D002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 285 255,49

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP2026
CHAP 013	Atténuations de charges	138 000,00
CHAP 70	Produits des services, du domaine et ventes div.	644 128,00
CHAP 73	Impôts et taxes	3 171 500,00
CHAP 731	Fiscalité locale	640 400,00
CHAP 731-73	fiscalité locale taxe foncière/habitation	6 850 000,00
CHAP 74	Dotations et participations	4 225 443,00
CHAP 75	Autres produits de gestion courante	493 739,00
CHAP 76	Produits financiers	2 737,00
CHAP 77	Produits exceptionnels	200,00
CHAP 78	Reports provision n-1	47 450,81
	TOTAL RECETTES REELLES	16 213 597,81
CHAP 042	OPERATIONS D'ORDRES	300 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	300 000,00
R002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	771 657,68
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 285 255,49

TOTAL BUDGET 2026	28 545 668,82
--------------------------	----------------------

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP2026
CHAP 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
CHAP 16	Emprunt et dettes assimilés	1 385 143,00
CHAP 16	Dépôts et cautionnements versés	1 350,00
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	216 300,00
CHAP 204	subventions d'équipement versées	217 997,00
CHAP 21	Immobilisations corporelles	4 892 060,00
CHAP 23	Immobilisations en cours	90 169,00
CHAP 13	annulation titre	0,00
4581	Travaux pour le compte de tiers	1 325 925,29
RAR	RAR EXERCICE 2025	2 080 190,04
	TOTAL DEPENSES REELLES	10 209 134,33
CHAP 040	OPERATIONS D'ORDRE	300 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	300 000,00
D001	Solde exécution invest reporté	751 279,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 260 413,33

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP2026
CHAP 10	Dotations, fonds divers et réserves	580 000,00
CHAP 1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 207 543,65
CHAP 13	Subventions d'investissement	1 251 934,00
CHAP 138	Autres subventions d'investissement	
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	980 000,00
CHAP 165	Dépôts et cautionnements reçus	1 350,00
CHAP 4582	trx cptr tiers	1 713 925,29
CHAP 23	Immobilisations en cours	25 169,00
CHAP 024	Produits de cession d'immobilisations	1 630 050,00
RAR	RAR EXERCICE 2025	623 925,39
	TOTAL RECETTES REELLES	9 013 897,33
CHAP 021	VIRT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	1 346 516,00
CHAP 040	OPERATIONS D'ORDRE	900 000,00
	TOTAL RECETTES ORDRE	900 000,00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 260 413,33

Budget principal : COMMUNE DE BERNAY

Le budget proposé est établi Toute Taxe Comprise. Le budget primitif 2026 du budget principal de la ville est équilibré en dépenses et en recettes tant en fonctionnement qu'en investissement.

Il est arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal VILLE	17 285 255,49 €	11 260 413,33 €

1. Section de fonctionnement

Le budget primitif 2026 reprend le résultat de fonctionnement reporté (R002) : 771 657,68 €.

1.1 Dépenses de fonctionnement

Pour l'année 2026 nous prévoyons une hausse des dépenses réelles de fonctionnement de l'ordre de **+ 4,94%** et une hausse de l'ordre de + 0,57% au global de la section de fonctionnement détaillée comme suit :

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution BP26 - BP25
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 578 339	3 518 055	3 622 757	3 834 961	5,86%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	8 819 000	9 026 975	9 240 000	9 563 500	3,50%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 014 649	1 016 186	981 829	1 005 149	2,38%
66 - CHARGES FINANCIERES	320 536	373 801	343 727	336 730	-2,04%
68 - DOTATIONS PROVISIONS, DEPRECIATIONS	154 161	91 082	77 451	100 000	29,11%
014 + 67 - AUTRES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	460 572	152 147	64 700	198 400	206,65%
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	14 347 257	14 178 246	14 330 464	15 038 739	4,94%
042 - OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRES	620 000	670 000	770 000	900 000	16,88%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 371 140	2 506 516	2 086 442	1 346 516	-35,46%
TOTAL	17 338 397	17 354 762	17 186 906	17 285 255	0,57%

- **Chapitre 011 : Charges à caractère général + 5,86%**

Côté fluides nous anticipons une hausse du cours du gaz au vu de la situation-économique. Une hausse de la température de chauffe dans certains établissements sportifs a été faite depuis le dernier trimestre 2025, passant de 12 C° à 17 C°. Enfin, notre contrat de gaz indique une refacturation à l'euro-l'euro des taxes d'accès au réseau, cette première refacturation est intervenue courant 2025 et n'avait pas été portée au BP 2025. Ainsi, l'ensemble de ces éléments concourent à matérialiser une prudence sur ce poste de l'ordre de **+ 150 K€** au BP 2026.

Notre nouveau contrat d'électricité passé avec le Siège 27 nous amène à anticiper une économie de **- 40 K€**.

Enfin, à la suite du transfert de la compétence eau potable au 1^{er} janvier 2026 la commune ne pourra plus bénéficier d'une remise sur le coût du m³ d'eau consommé. Nous estimons l'impact à **+ 34 K€** sur le BP 2026.

Côté sécurité, nous prévoyons également d'ajouter une enveloppe de **+ 50 K€** au profit des réparations et petits travaux dans les infrastructures sportives bernayennes afin d'améliorer la qualité d'accueil des associations et des scolaires utilisant ces structures. De même, **13 K€** supplémentaires sont ajoutés au budget voirie pour l'achat de petites fournitures de voirie afin d'augmenter le nombre d'interventions en régie. Enfin, à la suite du changement du mode de ramassage des déchets ménagers, une problématique de prolifération de nuisibles est apparue aux abords de certains PAV. Aussi, **11 K€** supplémentaires sont inscrits pour la lutte contre les nuisibles.

La 1^{ère} phase de travaux de la cuisine centrale nous amène à prévoir une enveloppe de **40 K€** pour la gestion de la logistique de production des repas durant la période des travaux (ex : location de containers réfrigérés).

25 K€ sont inscrits au budget pour le recours à des expertises extérieures (dans les domaines du juridique ou de l'informatique par exemple).

Depuis plusieurs années, la collectivité a fait le choix de renforcer son offre de formations à destination des agents, **12 K€** supplémentaires sont inscrits pour les frais de formation et le recours à l'apprentissage.

Les 20 ans du festival Côté Cour Côté Jardin nous amène à inscrire **12 K€** supplémentaires au budget de la programmation culturelle.

Contrairement à certaines collectivités notre contrat d'assurance devrait n'augmenter que de **10 K€**. Cette année la collectivité souhaite expérimenter le recours à des agents extérieurs pour la campagne de recensement. **9 K€** seront donc consacrés à cette expérimentation.

Côté réparation des dégâts causés par la tempête de juin 2025, **30 K€** devraient rester à la charge de la collectivité en 2026 (en section de fonctionnement tel que le débosselage des véhicules touchés). **130 K€** de moins seront inscrits concernant cet épisode par rapport au budget 2025 (cf Décision Modificative n°1).

Enfin, la campagne de curage de rus et de réhabilitation d'avaloirs sera inférieure cette année de **20 K€**.

- **Chapitre 012 : Charges de personnel + 3,50%**

L'augmentation de 3pts par an des cotisations CNRACL imposée par l'Etat sur la période 2025-2028 devrait nous être préjudiciable pour environ **150 K€** supplémentaires en 2026, soit + 210 K€ en deux ans.

Suite au transfert de la compétence Eau au SAEP de la Charentonne, les derniers agents rattachés au service ont été transférés au budget principal au 31 décembre 2025. Ce transfert de deux ETP représente une augmentation d'environ **70 K€** sur le budget 2026.

- **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante + 2,38%**

Suite au renouvellement de l'assemblée délibérante cette année, nous avons souhaité inscrire **10 K€** supplémentaires au titre des indemnités Elus et cotisations (prudence dans le cas où le futur Conseil Municipal voterait une hausse de ces indemnités).

Le renforcement de certaines politiques publiques conduit les services à se doter de nouveaux logiciels et outils numériques, ainsi, **7 K€** supplémentaire devraient être consacrés aux licences informatiques.

Une enveloppe de **12 K€** est également inscrite par prudence afin de régler d'éventuels pénalités sur marchés publics.

- **Chapitre 66 : Charges financières - 2,04%**

Les charges financières sont prévues à hauteur de 337 K€ (- 7 K€ par rapport au BP 2025). Il s'agit du remboursement des intérêts d'emprunts en cours et des Intérêts courus non échus.

- **Chapitre 68 : Dotations, provisions, dépréciations + 29,11%**

De nouvelles provisions à hauteur de 100 K€ sont prévues cette année afin de continuer à constituer un stock de provisions pour risques satisfaisant. Il est à noter que 60 K€ concernent les provisions pour créances irrécouvrables et éteintes.

- **Chapitre 014 et 67 : Atténuations de produits et charges exceptionnelles + 206,65%**

Les annulations de titres émis sur exercices antérieurs s'élèvent à 159 K€ (+ 107 K€). Il s'agit pour 67 K€ d'annulations de titres concernant la refacturation des fluides au tribunal de Bernay (opération neutre comptablement puisqu'il cette annulation sera suivie d'une réémission de titre en recettes de fonctionnement) et pour 40 K€ d'annulations de factures d'eau émises lors du dernier trimestre 2025 et impactant le budget principal suite au transfert. Pour les annulations de titres au tribunal, celles-ci sont neutre en termes budgétaires puisqu'une réémission interviendra en 2026.

Une dépense de 31 K€ sera également prévue concernant le dégrèvement de taxes/logements vacants à la suite de demandes acceptées par la Direction Générale des Finances Publiques.

- **Chapitre 042 : Opérations d'ordre budgétaires + 16,88%**

Un travail de régularisation de l'actif sera mené à compter de 2026. A ce titre, il convient de porter à 900 K€ le chapitre 042 (+ 130 K€) permettant de passer les écritures d'ordre budgétaires liées aux amortissements de nos immobilisations.

- **Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement - 35,46%**

Enfin, la prudence retenue pour la section de fonctionnement aura pour conséquence mécanique de baisser l'autofinancement pouvant être dégagé par cette section de fonctionnement au profit de la section d'investissement à hauteur de 1 347 K€.

1.2 Recettes de fonctionnement

Pour l'année 2026, malgré une hypothèse de prudence sur les dotations de l'Etat, nous prévoyons une stabilisation des recettes réelles de fonctionnement (+ 0,17%) détaillée comme suit :

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution BP26 - BP25
013 + 75 - ATTENUATIONS DE CHARGES ET AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	693 081	361 116	256 060	631 739	146,72%
70 - PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES	986 140	863 835	646 611	644 128	-0,38%
73 + 731 - IMPOTS ET TAXES	4 058 930	4 078 973	3 921 833	3 811 900	-2,80%
73111 - FISCALITE LOCALE (TF + TH)	6 338 048	6 749 668	6 850 887	6 850 000	-0,01%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 883 180	4 161 380	4 476 554	4 225 443	-5,61%
77 + 76 - PRODUITS FINANCIERS & EXCEPTIONNELS	3 631	3 631	3 737	2 937	-21,41%
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	397 999	154 161	31 082	47 451	52,67%
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	16 361 008	16 372 764	16 186 763	16 213 598	0,17%
042 - OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRES	200 000	250 000	300 000	300 000	0,00%
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	777 389	731 998	700 143	771 658	10,21%
TOTAL	17 338 397	17 354 762	17 186 906	17 285 255	0,57%

- **Chapitre 013 et 75 : Atténuations de charges et autres produits de gestion courante + 146,72%**

Les autres produits de gestion courante sont prévus à hauteur de **632 K€** en augmentation de 146,72%. Cela est dû principalement au remboursement de notre assurance suite à l'épisode de tempête de juin 2025 porté dans le budget 2026 à **332 K€ (+ 282 K€ par rapport au budget 2025)**. De plus, le fonds de concours de l'IBTN visant à participer au coût de fonctionnement des gymnases communaux est reconduit à hauteur de 25 K€/gymnase, soit **125 K€** pour l'ensemble de nos 5 structures (**+ 100 K€ par rapport au budget 2025** car le fonds de concours avait été, à tort, inscrit au chapitre 74 et pour un montant de 100 K€ au lieu des 125 K€ reçus).

- **Chapitre 70 : Produits des services et ventes diverses - 0,38%**

Les produits de services et ventes diverses se stabilisent à hauteur de **645 K€**. Nous ne prévoyons pas d'augmentation tarifaire de nos différents services publics.

Les frais de structure refacturés aux budgets annexes et aux budgets autonomes sont amenés à diminuer de **- 38 K€** suite au transfert de la compétence de l'eau.

Nous prévoyons également la régularisation financière concernant la refacturation des fluides au tribunal de Bernay pour les années 2021-2025 pour environ **40 K€**.

- **Chapitre 73 et 731 : Impôts et taxes (hors 73111 Fiscalité locale) - 2,80%**

Les impôts et taxes (hors taxes foncières) sont estimés à **3 812 K€**, en diminution de **- 110 K€** par rapport au budget 2025. Nous avons retenu une hypothèse de décélération des droits de mutation (**- 30 K€**) au vu du contexte immobilier tendu au niveau national comme local.

De plus, le transfert des compétences « Relai Petite Enfance » et « Point Justice » courant 2025 entraînera une baisse de **- 40 K€** de l'attribution de compensation versé par l'IBTN.

Enfin, une hypothèse prudente a été retenue vis-à-vis de la péréquation intercommunale pour **- 40 K€**.

- **Compte 73111 : Fiscalité locale - 0,01%**

Les taux de fiscalité resteront inchangés pour l'année 2026. Malgré la mise à jour mécanique des bases fiscales par l'Etat nous retenons un montant identique au BP 2025, soit **6 850 K€**.

- **Chapitre 74 : Dotations et participations - 5,61%**

Les dotations et participations sont prévues à hauteur de **4 225 K€**, soit une baisse de **- 251 K€** par rapport au BP 2025. Au vu des premiers échanges concernant le Projet de Loi de Finances 2026 lors de l'élaboration de ce BP 2026, nous prévoyons une hypothèse très prudente sur les dotations et participations de l'Etat pour **- 210 K€**.

Comme décrit plus haut, le fonds de concours de l'IBTN versé pour le coût de fonctionnement des gymnases s'élèvera à **125 K€** et sera versé au chapitre 75 et non au chapitre 74 comme budgété lors du BP 2025, soit **- 100 K€** sur le chapitre 74.

Selon les premiers échanges du PLF 2026, le FCTVA en fonctionnement devrait être amené à disparaître. L'impact serait de **- 20 K€** pour notre collectivité.

Nous prévoyons, enfin, une augmentation de **+ 60 K€** concernant les différents appels à projets auxquels les services communaux peuvent répondre sur les thématiques comme la santé mentale de la jeunesse, le lien associatif ou encore la parentalité (lieu ressource parentalité pour la Maison de l'Enfant).

- **Chapitre 77 et 76 : Produits financiers et exceptionnels - 21,41%**

Les produits financiers et exceptionnels restent stables à **3 K€**. Cette somme correspond au versement de dividendes Sécomile, coupons CDC et intérêts des parts sociales Caisse d'Epargne

- **Chapitre 78 : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions + 52,67%**

Nous prévoyons une reprise de provisions de l'ordre de **47 K€ (+ 16 K€** par rapport au BP 2025).

- **Chapitre 042 : Opérations d'ordre budgétaires + 0,00%**

Nous maintenons à hauteur de **300 K€** les opérations d'ordre budgétaires du chapitre 042. En effet, ces crédits permettront de neutraliser comptablement les travaux en régie et de neutraliser/amortir les subventions d'équipements reçues.

2. Section d'investissement

L'approche budgétaire 2026 a été doublement marquée par :

- La poursuite des revirements nationaux successifs et les incertitudes quant à la Loi de Finances 2026 qui imposent une grande prudence sur les recettes attendues (subventions, fonds de soutien aux politiques publiques tels que le Fonds Vert)
- La proximité avec les municipales et la continuité de l'action publique.

La commune a élaboré un budget conjuguant la nécessité d'assurer sa stabilité financière et son nécessaire développement avec une programmation des investissements qui a été conçue de manière à préserver les capacités d'action de la Ville tout en permettant à la prochaine gouvernance d'exercer son mandat sans contrainte majeure à moyen et long terme.

Dans ce contexte budgétaire incertain, notamment vis-à-vis des financeurs de nos projets, le recours à l'emprunt devrait se hisser aux alentours de **980 K€** cette année.

Le budget primitif 2026 reprend l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : **2 207 543,65 €**, le résultat d'investissement reporté (D001) : **751 279,00 €** et l'intégration des restes à réaliser 2025 : **- 1 456 264,65 €**.

2.1 Dépenses d'investissement

Pour l'année 2026 nous prévoyons une stabilisation des dépenses d'équipement hors RAR à **5 417 K€** et une baisse de l'ordre de **- 27,95%** au global de la section d'investissement détaillée comme suit :

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution BP26 - BP25
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	350 065	228 360	210 557	216 300	2,73%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	389 438	582 157	508 399	217 997	-57,12%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 391 366	3 935 404	4 549 088	4 892 060	7,54%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	2 352 975	471 300	100 000	90 169	-9,83%
SOUS-TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	5 483 844	5 217 221	5 368 044	5 416 526	0,90%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 485 732	1 404 402	1 449 851	1 386 493	-4,37%
27 + 13 + 10 - AUTRES DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT	42 246	83 134	27 677	0	-100,00%
45 - TVX POUR COMPTE DE TIERS	0	4 036 229	5 185 253	1 325 925	-74,43%
RESTES A REALISER	1 113 188	1 487 828	1 553 479	2 080 190	33,91%
040 - OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRES	200 000	250 000	300 000	300 000	0,00%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES			31 148		-100,00%
D001 - SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 745 307	2 104 237	1 714 008	751 279	-56,17%
TOTAL	11 070 318	14 583 050	15 629 461	11 260 413	-27,95%

Au titre de son budget principal, la Ville projette d'investir **5 417 K€** sur l'exercice 2026 (hors RAR et hors dette).

Ce montant (**+0,90 %** par rapport au BP 2025), s'inscrit dans la continuité du projet de développement d'une ville qui s'adapte, protège et accompagne.

- **Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles + 2,73%**

Nous prévoyons d'investir **106 K€** pour l'amélioration de nos systèmes d'information (licences informatiques, évolutions des outils et du site internet etc.)

Plusieurs études devraient également être lancées durant l'année (enveloppe de **110 K€**) comme par exemple une étude concernant la phase n°2 des espaces Ferry (**26 K€**), une étude portant sur la politique sportive (sports de précision et mur d'escalade pour **14 K€**) ou encore une étude sur le réaménagement global et l'avenir de la salle des fêtes suite aux réparations de la tempête (**40 K€**).

- **Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées - 57,12%**

La dernière année de participation au financement de la construction du centre aquatique de l'IBTN s'élève à **137 K€**. Une enveloppe de **50 K€** est également inscrite pour la politique logement et l'aide de la collectivité au dispositif de ravalement de façades accordée aux propriétaires bernayens. Enfin, **31 K€** sont prévus cette année pour le solde de la participation de la ville au titre du Pôle d'Echanges Multimodal porté par l'IBTN.

- **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles + 7,54%**

La liste exhaustive des immobilisations corporelles est détaillée ci-après dans le tableau « Dépenses d'équipement 2026 ».

- **Chapitre 23 : Immobilisations en cours - 9,83%**

Les immobilisations en cours s'élèvent à hauteur de **90 K€**, en diminution de **- 10 K€** par rapport au BP 2025. Nous prévoyons une enveloppe de **60 K€** pour le lancement de la phase n°3 du Pôle Gare (études préalables et MOE). **25 K€** sont également inscrits à ce chapitre afin de permettre à la commune de régler les avances forfaitaires aux entreprises titulaires des différents marchés de travaux.

- **Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées - 4,37%**

Le remboursement en capital de nos différents emprunts est estimé à **1 380 K€** pour l'année 2026, auxquels il convient d'ajouter 5 K€ concernant le remboursement du prêt à taux zéro de la CAF pour le projet Maison de l'Enfant.

- **Chapitre 4581 : Travaux pour compte de tiers - 74,43%**

Il s'agit exclusivement ici de l'opération pour compte de tiers du Pôle d'Echanges Multimodal porté par l'IBTN sous sa compétence Mobilité. Ce chapitre est neutre comptablement car équilibré en dépenses et en recettes. Il convient de rappeler le montage financier de ce projet :

- La ville paie l'ensemble des dépenses du projet et demande à l'IBTN le remboursement total (estimation à **4 640 K€**)
- La ville reçoit l'ensemble des subventions des partenaires et les reverse intégralement à l'IBTN (estimation à **3 053 K€**)
- L'IBTN récupère le FCTVA sur l'ensemble de l'opération (estimation à **740 K€**)
- Le reste à charge est réparti entre la ville (42%) et l'IBTN (58%), soit un reste à charge final de **355 K€** pour la ville (**7,67%** du projet global).

- **Restes à réaliser (tous chapitres confondus) + 33,91%**

Les restes à réaliser représentent les projets débutés en 2025 mais non finalisés au 31 décembre 2025 et donc poursuivis en 2026 tels que Bailly pour **376 K€**, la Maison de l'Enfant pour **357 K€**, les réparations de toiture de la salle des fêtes pour **45 K€**, la phase n°1 de réaménagement de la Cuisine Centrale pour **165 K€** ou encore le réaménagement de la friche C Rohmer pour **133 K€**.

- **Chapitre 042 : Opérations d'ordre budgétaires + 0,00%**

Nous maintenons à hauteur de **300 K€** les opérations d'ordre budgétaires du chapitre 042. En effet, ces crédits permettront de neutraliser comptablement les travaux en régie et de neutraliser (= amortir) les subventions d'équipements reçues.

- **D001 Solde d'exécution d'investissement reporté - 56,17%**

Il s'agit du solde global et cumulé de la section d'investissement et intégrant le résultat de N-1. Le montant au BP 2026 est estimé à **751 K€**, en baisse de **56,17%**. On note que le déficit d'investissement se réduit d'années en années grâce à un effet combiné d'une meilleure mobilisation des subventions permettant de financer nos projets, un recours à l'emprunt mieux calibré et un autofinancement plus important.

Dépenses d'équipement 2026			
	Nouveaux crédits BP 2026	RAR 2025/2026	Subvention possible
ATTRACTIVITE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1 539 497	201 486	
Relamping Eclairage Public	405 500	16 911	X
Aménagement aux abords de la futur maison de santé rue des anciens combattants d'Indochine	200 000	7 155	
Réaménagement de la friche Caroline Rohmer	170 000	132 922	
Rachat à l'EPFN d'une parcelle rue des canadiens	170 000		
Participation à la construction du centre aquatique IBTN	136 997		
Bornes escamotables / étude piétonisation du centre-ville	135 000	2 526	
Aménagement Prairie de la Charentonne	90 000		
Aide à la rénovation des façades et études spécifiques	65 000		
Pôle Gare phase n°3 : études préalables et MOE	60 000		X
Mise en place d'un WC public Halle Ste Croix	35 000		
Finalisation du Pôle d'Echanges Multimodal	31 000		
Plan vélo	30 000		
Divers autres achats centre-ville	11 000	1 109	
Finalisation Pôle Gare phase n°1		33 063	X
Reconversion Gabelle		7 800	X
ENFANCE JEUNESSE	793 529	216 384	
Réhabilitation de la Cuisine Centrale	482 569	164 975	X
Changement des fenêtres maternelle Jean Moulin	180 000		X
Pôle ados / Accueil de loisirs	65 960		X
Multi-accueil	26 000	10 198	X
Petits matériels	24 000	69	
Porte coupe feux Paul Bert	15 000		X
Réseau de chauffage Jean Moulin		41 142	
DEVELOPPEMENT ET ACCESSIBILITE DES SERVICES PUBLICS	440 000	467 603	
Réaménagement du bâtiment des associations caritatives	200 000	18 895	X
Regroupement des services techniques	180 000	63 900	
Maison de l'Enfant phase n°2	38 000	357 375	X
Accueil et démarche qualité (Qualiville)	18 000		
Autres aménagements et mobiliers	4 000		
Espace du Droit et de la Famille		27 433	X
SPORTS	499 500	386 018	
Travaux et mobiliers pour les structures intérieurs (dt toiture Hall des sports)	304 500	10 419	
Restructuration du complexe Bailly/Rémy	130 000	375 599	X
Travaux et mobiliers pour les structures extérieures	65 000		
CULTURE ET PATRIMOINE	260 000	154 921	
Relamping LED du PIAF	80 000		X
Monuments historiques	50 000	114 866	X
Sécurisation Abbatale	30 000		
Phase n°2 Espaces Ferry : étude	26 000		
Matériels et mobiliers pour espaces Ferry ou PIAF	25 000	39 495	
Travaux et restauration d'œuvres au Musée	23 000		X
Aménagement Médiathèque	21 000	560	X
Mécénat exposition Marie Thérèse LANOIA	5 000		X
PATRIMOINE BATIMENTAIRE	711 650	82 733	
Tempête : Fenêtres HdV, Vitraux et toiture salle des fêtes	608 150	82 733	X
Divers travaux bâtiments communaux	63 500		
Salle des fêtes : étude	40 000		
SECURITE/ VOIRIE	745 150	110 833	
Réfection voirie et trottoirs	495 000	18 672	
Gestion des eaux pluviales et lutte contre les incendies	150 000	86 510	X
Vidéoprotection et matériels PM	71 750	5 652	X
Divers achats	24 200		
Matériels de sécurité	4 200		
SYSTEMES D'INFORMATION	189 300	23 519	
Sécurisation infrastructures, licences et matériels informatiques	178 300	23 519	
Amélioration des services en ligne	11 000		
AUTRES INVESTISSEMENTS DIVERS	237 900	42 949	
Véhicules et petits matériels	132 400	26 150	
Travaux et matériels divers (espaces verts, propreté etc.)	95 500	8 479	
Cimetière communal	10 000	8 320	
TOTAL GENERAL	5 416 526	1 686 445	

2.2 Recettes d'investissement

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution BP26 - BP25
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 740 017	3 390 240	3 172 860	2 787 544	-12,14%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 871 960	1 637 541	1 429 290	1 251 934	-12,41%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 157 022	1 005 180	1 226 445	980 000	-20,09%
165 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	700	700	600	1 350	125,00%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS				25 169	
45 - TVX POUR COMPTE DE TIERS	0	4 101 048	5 638 151	1 713 925	-69,60%
024 - PRODUITS CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	581 000	580 000	750 000	1 630 050	117,34%
RESTES A REALISER	1 728 478	691 824	524 526	623 925	18,95%
SOUS-TOTAL RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT	8 079 178	11 406 534	12 741 871	9 013 897	-29,26%
040 - OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRES	620 000	670 000	770 000	900 000	16,88%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES			31 148		-100,00%
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 371 140	2 506 516	2 086 442	1 346 516	-35,46%
TOTAL	11 070 318	14 583 050	15 629 461	11 260 413	-27,95%

Les recettes réelles d'investissement (dont RAR) s'élèvent à **9 014 K€** en baisse de **- 29,26%** par rapport au BP 2025. Cette baisse mécanique est principalement due à la finalisation du projet de Pôle d'Echanges Multimodal qui, à lui seul, représentait 44% des recettes réelles d'investissement au BP 2025.

Le contexte budgétaire incertain au niveau national répercuté sur l'ensemble des strates d'entités publiques nous oblige à une prudence budgétaire dans l'approche des plans de financement de nos différents projets. Ainsi, une prudence de **230 K€** a été retenue entre le montant des subventions demandées par rapport au montant inscrit au BP 2026.

Afin de maintenir notre politique d'investissement, nous prévoyons un recours à l'emprunt de **980 K€** cette année. Enfin, dans un but d'optimisation de notre parc immobilier et afin de dégager de nouvelles marges de manœuvres financières, nous prévoyons des ventes foncières à hauteur de **1 600 K€**.

L'équilibre de ce budget a été obtenu en tenant compte des excédents de fonctionnement capitalisés pour 2 207 543,65 €.

**État des dotations aux provisions et dépréciations inscrites en dépenses de fonctionnement
Budget principal de la ville**



Mairie de Bernay
Place Gustave-Héon
CS 70762
27303 BERNAY CEDEX
mairie@bernay27.fr
02.32.46.63.00
www.bernaylaville.fr

ETAT RECAPITULATIF : NOUVELLES PROVISIONS 2026 - CHAPITRE 68

**Etat du compte 6815
Budget principal Ville - Service Finances**

Date	Etape budgétaire	Imputation	Fonction	Libellé	Montant HT
02/03/2026	Budget Primitif	6815	020	Dotations aux provisions pour risques de fonctionnement courant	20 000,00

**Etat du compte 6817
Budget principal Ville - Service Finances**

Date	Etape budgétaire	Imputation	Fonction	Libellé	Montant HT
02/03/2026	Budget Primitif	6817	020	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	60 000,00

**Etat du compte 6815
Budget principal Ville - Service RH**

Date	Etape budgétaire	Imputation	Fonction	Libellé	Montant HT
02/03/2026	Budget Primitif	6815	020	Dotations aux provisions pour risques de fonctionnement courant	20 000,00

A Bernay,

signé électroniquement le 06/02/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



**État récapitulatif des dotations aux provisions et dépréciations inscrites en recettes de
fonctionnement
Budget Principal de la Ville**



Mairie de Bernay
Place Gustave-Héon
CS 70762
27303 BERNAY CEDEX
mairie@bernay27.fr
02.32.46.63.00
www.bernaylaville.fr

ETAT RECAPITULATIF : REPRISE DE PROVISIONS 2026 - CHAPITRE 78

**Etat du compte 7817
Budget principal Ville - Service Finances**

Date	Etape budgétaire	Imputation	Fonction	Libellé	Montant HT
02/03/2026	Budget Primitif	7817	020	Reprise sur dépréciations des actifs circulants	47 450,81

A Bernay,

signé électroniquement le 06/02/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

